

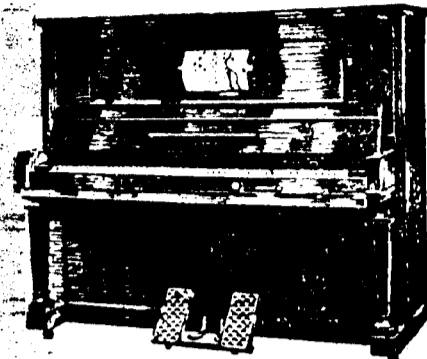
# PHILIP WERLEIN, Limited Nos. 605-607-609 RUE DU CANAL



4 pieds 2 pouces droit, \$500 comptant.  
Conditions—\$12 par mois, 6 pour cent ar. ann.  
4 pieds 6 pouces droit, \$550 comptant.  
Conditions—\$12.50 par mois, 6 pour cent ar. ann.



5 pieds Grand, \$675 comptant.  
5 pieds 7 pouces Grand, \$725 comptant.  
6 pieds 5 pouces Grand, \$800 comptant.  
Conditions—\$25 par mois, 6 pour cent ar. ann.



STEINWAY PIANOLA PIANOS, \$1,250.  
Conditions—\$50 par mois, 6 pour cent ar. ann.



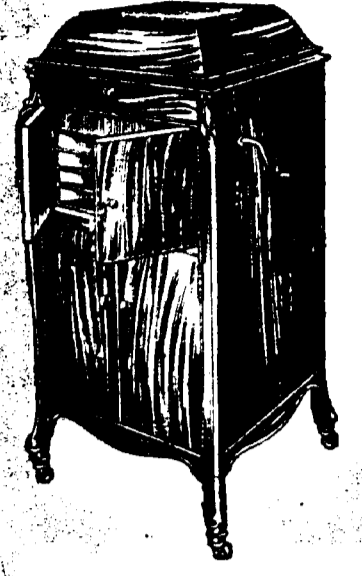
Victrola X, 10 Records. Prix \$82.50.

Conditions—Un quart comptant, le solde en six paiements mensuels égaux.



Victrola XI, 12 Records. Prix \$109.

Conditions—Un quart comptant, le solde en six paiements mensuels égaux.



Victrola XVI, 12 Records. Prix \$209.

Conditions—Un quart comptant, le solde en six paiements mensuels égaux.

## SPORTSMEN'S SPECIAL

### FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R.  
(N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

## SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 4:10 P. M.  
6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M.  
Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

**\$1.00** Aller et Retour **SAMEDI ET DIMANCHE** sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.  
Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.

#### LA FENÊTRE OUVERTE.

Un inspecteur médical des écoles publiques de Philadelphie vient de faire, avec la coopération des parents et instituteurs, une expérience afin de déterminer la valeur de l'air pur dans les salles de classe. Ce sont les résultats de cette expérience que publie le Journal américain de la santé publique "American Journal of Public Health."

Pendant l'hiver dernier, toutes les fenêtres des salles de classe furent ouvertes, et les salles ne furent pas chauffées; sauf les jours où la température tombait au-dessous de 5 degrés; mais les enfants étaient plus couverts et de fréquents exercices physiques compensaient les heures d'études.

Toutes les semaines, pendant l'automne, l'hiver et le printemps, le médecin examina les élèves, les pesa, surveilla leurs études et leurs jeux, et compara le progrès qu'ils faisaient au double point de vue physique et intellectuel avec ceux accomplis par d'autres élèves en même nombre et de même force, travaillant dans des salles chauffées et ventilées suivant le système généralement en vigueur.

Les élèves, dans les deux classes, étaient des enfants sains, normaux, provenant de familles appartenant au même milieu social, de façon que l'épreuve fut concluante.

A la fin de l'année, l'inspecteur trouva que les élèves qui avaient travaillé dans les salles aux fenêtres ouvertes, avaient engraisé en moyenne du double des en-

fants dans les salles chauffées. Ils ne s'étaient jamais enrhumés, et avaient beaucoup moins manqué l'école. Ils avaient aussi l'esprit plus alerte, apprenaient plus vite, oubliant peu, les révisions devenaient moins nécessaires. Ils n'avaient plus cette tendance à rêver tout éveillé; la conduite en général était meilleure.

Au point de vue de la santé et du bonheur, du développement du corps et de l'esprit, les enfants qui avaient travaillé aux fenêtres ouvertes présentèrent un avantage sur les autres.

Résultats: le "School Board" a autorisé plusieurs écoles de Philadelphie à établir ce système, le système des classes aux fenêtres ouvertes, pour l'année scolaire 1913-1914.

#### VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Salvatore Di Fatta et als à Joseph Cangelosi, terrain, Decatur, Chartres, Hôpital et Quartier, \$3,200.  
Wm Lemley à la Investors Realty Co., moitié indivise, int., etc., 24 terrains, Mandeville, Espagne, Humanité et Bénédicte, \$50.  
Joseph Telmaque à la Commonwealth Bldg and Loan Ass'n, terrain, Remparts, Columbus, St-Antoine et St-Clair, \$1,500.  
Mme Philip T. Rogers et als à Mary Ellen Walker et als, int., etc., dans et à 3 terrains et portion, Peniston, Perrier,

Prytanée et Gén. Taylor, \$2,250.  
Edward H. Hamann à Geo. P. Caire, terrain, Napoléon, Rocheblave, Berlin et Tonti, \$600.  
Mme Pierre Bagur et als à Edgar C. Glenn, terrain, Ursulines, Bell, De Soto, Rendon et Hagan, \$7,000.  
Dewey Bagur (mineur) à Mme Pierre Bagur, int., etc., dans et au terrain ci-dessus, \$875.  
Jaffery Co. Ltd à Mme Vincent Dantoni, terrain, Roman, Derbigny, Kerlerec et Colombus, \$700.  
Gamma Realty Co. à Mme Adolph J. Mohr et Fred. J. Kissner, terrain, Orléans, Toulouse, Géniois et Cortez, \$600.  
Union Homestead Ass'n, à Mlle Sarah Taylor, terrain, Baronne, Dryades, Bordeaux et Valence, \$3,100.  
August Summers et épouse à la Orleans Homestead Ass'n, terrain, Rocheblave, Orléans, Tonti et Ste-Anne, \$725.  
Acquéreur à Mme John Herbert, même propriété, \$700.  
Mme Mary Kelly à la Pine Grove Realty Co. Inc., terrain, Allen, Prieur, Roman et Annette, \$525.  
Pine Grove Realty Co. Inc. à la Ideal Savings and Homestead Ass'n, terrain, Octavia, Collisée, Joseph et Perrier, \$1,200.  
Mme Mary Kelly à la même, terrain, Allen, Prieur, Roman et Annette, \$525.  
Carrollton Land Co. Ltd à la même, terrain, Gén. Ogden,

Marks, Holly Grove et Pear, \$374.  
Ideal Savings and Homestead Ass'n à la Pine Grove Realty Co. Inc., terrain, Octavia, Collisée, Joseph et Perrier; terrain, Prieur, Roman, Annette et Allen; terrain, Gén. Ogden, Marks, Holly Grove et Pear, \$4,000.  
Mme Thomas J. Steen à Magnus Pedersen, terrain, St-Pierre, St-Patrick, Bernadotte et Toulouse, \$4,000.  
Mme Emile B. Angaud et als à Alphonse S. Lopes, terrain, Royale, Ste-Anne, Bourbon et Dumaine, \$2,750.  
Eugène W. Poncet à Mlle Julie Lucie Pique, 2 terrains, Crête, Floride, Swamp et Maurepas, \$1,800.  
Suc. Alex. S. Swanson à Léopold Levy, 3 terrains, Jérôme, Freret, Cadiz et Robertson, \$1,230.  
Même à Henry H. E. Zinser, 2 terrains, Fern, Short, Forshy et Olive, \$530.  
Joseph P. Martinez au Board of Levee Commissioners, Orleans Levee District, portion, N. Peters, Douglas, Forstall et Reynès, \$581.93.  
Gustave Soniat du Fossat et als à Guisepp Uddo, terrain, Decatur, Gallatin, Hôpital et Quartier, \$4,000.  
Edition Hebdomadaire de "L'Abéille"  
Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant

la semaine, dans "L'Abéille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

ANNONCES JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée et de valeur, dans le Troisième District, Nos. 720 et 722 rue Charbonnet, entre les rues Royal et Dauphine, dans l'île de l'arc Lamanché.

Aaron Sieg, Salvador Bennett et Erasté Vidéras, Liquidateurs du Syndicat Homestead Association, vs. Guillaume S. Drexel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 103,141 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Procédant à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le 27 octobre 1913, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui en dépendent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'île No. 900, borné par les rues Royale, Dauphine, Lamanché et Charbonnet, désigné comme lot 1 sur un croquis dressé par C. Ucaez Lewis, député voyer de ville, daté de 31 août 1910, annexé à un acte devant E. D. Charbonnet, notaire, passé le 2 octobre 1910, suivant lequel dit croquis le dit lot mesure 35 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Charbonnet, sur un profondeur de 108 pieds 3 pouces et 4 lignes.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix.

LOUIS KNOX, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans, Wm. H. JANSOË, Avocat pour le demandeur, août—Sept—5, 19, 19, 20oct—1, 2

Phone Main 2550-W  
526 RUE BOURBON  
(En face de l'Opéra Français)  
PARFUMERIE PARISIENNE  
Dr. P. Constant Pichet  
Fabricant de Parfumerie Française  
Sole Agent: Pharmacy Brown, 929 Canal  
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

VENTES A L'ENCAN

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

4011 COTTAGE SIMPLE EN BOIS, Nos. 423 et 425 rue Mandeville.

Succession de Philip Engelhardt et épouse.

No. 105,27—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, encauteur, Bureau No. 330 rue Carondelet.

LE 16 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère, en vertu d'un jugement daté du 12 septembre 1913, de l'honorable E. K. Skinner, juge de la sus-dite cour, Division des Propriétés Foncières, la propriété suivante décrite à savoir:

Le lot coté en bois à un étage, Nos. 423 et 425 rue Mandeville, contenant quatre chambres de chaque côté, sur un certain lot de terrain, ainsi que tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. trois (3) dans le carré borné par les rues Mandeville, Loyce (actuellement Peters), Spain et Victory (actuellement Deatur), sur un plan par A. D'Hémecourt, C. E., daté du 17 janvier 1903, le dit lot de terrain mesurant, en mesure américaine, cinquante-trois (53) pieds trois (3) pouces de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de 111 pieds (11) pour les deux (2) lignes de profondeur entre lignes parallèles. Étant la même propriété qui fut acquise par Philip Engelhardt, sus-dit défunt, le 3 novembre 1901, enregistré au bureau des transferts dans le registre No. 12, folio 375.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra assumer le prorata des taxes dues et exigibles en 1913, depuis la date de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de la vente. Acte de vente devant E. P. Cousin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MELISSA KAY & BERNHART, Avocats, sept 14, 21, 28—oct 5, 12, 19

Pharmacie Française de Crœure

Deux Etablissements: Cds Barbes et Cds Martial CASTEX, Gérant  
Téléphones: Main 1978—Jackson 1087.  
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

VENTES A L'ENCAN

Par JACOBS-GLEASON, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de J. J. O'Connor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division E. No. 81,132 — Maison simple à deux étages 823 rue Delachaise, entre les rues Laurel et Annunciation, Bel Avenue Louisiane, à l'enchère le 15 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. En vertu et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 2 septembre 1913 par l'honorable E. K. Skinner, Juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable George H. Theard, juge de la Division E, actuellement absent en congé, et adressé à S. L. Jacobs, encauteur, le vendra à la date ci-dessus.

La propriété suivante décrite à savoir: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'île bornée par les rues Delachaise, Annunciation, Louisiana Avenue et Laurel, et mesurant 26 pieds 10 pouces.

Le dit terrain est actuellement occupé par un certain lot de terrain appartenant à l'honorable George H. Theard, juge de la Division E, actuellement absent en congé, et adressé à S. L. Jacobs, encauteur, le vendra à la date ci-dessus.

La propriété est décrite et comprise de la manière suivante: Le terrain est divisé en deux parties, l'une de 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et l'autre de 26 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et étant composé de la partie originale du lot de terrain coté par le No. 24 sur le plan de W. T. Thompson, voyer, daté du 25 janvier 1888, déposé pour référence comme plan 13, en l'office de J. A. Beard.

Conditions — La moitié ou plus comptant le solde devant être représenté par des notes payables en un ou deux ans portant 8 pour cent d'intérêt par an, à servir payable annuellement, garanti par lot et hypothèque sur la propriété vendue, avec toutes les clauses de sûreté nouvelles. L'acquéreur devra assumer toutes les taxes pour l'année 1913, payer tous les arriérés et pour l'année de vente devant E. M. Stafford, notaire, en sus et en plus du prix de l'adjudication et dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication chez

S. L. JACOBS, ENCAUTEUR, sept 14, 21, 28—oct 5, 12, 19